

Informations de base	
2014/2863(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Montant monétaire minimal de l'assurance en responsabilité civile professionnelle ou de la garantie équivalente par laquelle les intermédiaires de crédit sont tenus d'être couverts Complétant 2011/0062(COD) Subject 2.50.04 Banques et crédit	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/2863(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0062(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/01282